

Municipalité de

Béarn
NOTRE RICHESSE...
NOTRE POPULATION

BUDGET



2

0

2

1

ADOPTÉ LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2020

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
BUDGET 2021	1
PRINCIPES DE BASE	1
Le rôle d'évaluation foncière	1
La taxe foncière	1
FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2021	2
COMPARATIF DU RÔLE D'ÉVALUATION.....	4
Figure 1 – Rôle d'évaluation 2020	4
Figure 2 – Rôle d'évaluation 2021	4
STATISTIQUES COMPARATIVES.....	4
Figure 3 – Comparatif des revenus.....	5
Figure 4 – Comparatif des dépenses	6
Figure 5 – Comparatif des taux de taxes	7
Figure 6 – Comparatif des tarifs environnementaux	7
Figure 7 – Comparatif des taux des services.....	8
Figure 8 – Masse salariale brute.....	9

BUDGET 2021

PRINCIPES DE BASE

Le rôle d'évaluation foncière

En vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la MRC de Témiscamingue doit procéder à la confection et à la mise à jour des rôles d'évaluation foncière des municipalités locales. Pour ce faire, elle applique les règlements et normes adoptés par le gouvernement du Québec.

Un rôle d'évaluation foncière est l'inventaire de tous les immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Il est en vigueur pour une période de 3 ans. Il indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle. La valeur réelle ou marchande d'une propriété est sa valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence. En clair, il s'agit du prix le plus probable que pourrait payer un acheteur pour une propriété lors d'une vente de gré à gré.

Pour déterminer la valeur réelle d'un immeuble, l'évaluateur municipal se sert de ses caractéristiques physiques et des ventes de propriété comparables réalisées dans le secteur. Pour le rôle d'évaluation 2020-2021-2022, la banque de données inclut les transactions de 2015 jusqu'au 1^{er} juillet 2018.

Les principaux éléments qui influencent la valeur des propriétés résidentielles sont :

- Le secteur;
- Les dimensions du terrain;
- La superficie habitable;
- L'âge apparent, soit l'âge corrigé qui tient compte de toute rénovation ou de tout ajout majeur;
- La qualité de la construction.

La taxe foncière

C'est sur la base des valeurs inscrites au rôle d'évaluation que sont établis les taux des taxes foncières générales et spéciales s'il y a lieu. La *Loi sur la fiscalité municipale* permet à la municipalité de choisir le mode de taxation; taxe foncière générale ou taxes à taux variés. Six catégories de taux sont possibles;

- 1^o Immeubles non résidentiels;
- 2^o Immeubles industriels;
- 3^o Immeubles de 6 logements ou plus;
- 4^o Terrains vagues desservis;
- 5^o Immeubles agricoles
- 6^o Résiduelle (taux de base)

Il est à noter que le taux de base s'applique à l'ensemble des immeubles résidentiels de moins de six logements, et ce, sans distinction entre les résidences permanentes ou saisonnières, ni même avec les camps de chasse.

Le taux de la taxe foncière générale sert à combler la différence entre le total des dépenses prévues au budget et les revenus provenant de différentes sources tels les compensations gouvernementales, les subventions et les services rendus.

FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2021

Péréquation :

- L'année 2021 est la deuxième année du rôle d'évaluation 2020-2021-2022. Pour 2021, le montant de péréquation prévue est de 9 557 \$ ce qui représente une diminution de 25 259 \$ par rapport à 2020.

Report de dépenses :

- La réalisation de certains projets prévus en 2020 a été reportée à 2021. Les sommes prévues au budget ont donc été reportées à la même année.

Appropriation du surplus non affecté :

- Après avoir analysé l'ensemble des revenus et dépenses prévus pour 2021 les élus ont inclus au budget annuel, un montant de 75 000 \$ provenant du surplus non affecté.

Taxe foncière :

- La création de la *Régie intermunicipale de la sécurité incendie du Témiscamingue (RISIT)* permet aux municipalités participantes d'offrir, ensemble, un service qu'elles ne pouvaient plus supporter seules.
 - Afin de mieux informer les citoyens sur le coût de ce service, les membres du conseil ont décidé de séparer du taux de la taxe foncière générale, le montant nécessaire au paiement de la quote-part de la RISIT.
 - Cette dépense représente une taxe foncière spéciale de 0.1533 \$ / 100 \$ d'évaluation.
- Pour 2021, le taux de la taxe foncière générale est de 0.9704 \$ / 100 \$ d'évaluation;
 - Le total des taxes foncières, générale et spéciale, est de 1.1237 \$ / 100 \$ d'évaluation;
 - Cela représente une augmentation de 0.032 \$ / 100\$ d'évaluation par rapport au budget 2020.

Révision des tarifs des services municipaux :

- Comme chaque année, les tarifs des services municipaux ont été revus en fonction des dépenses qui s'y rattachent. Ces derniers sont établis selon la formule « utilisateur-payeur ».
- Les tarifs pour les services d'aqueduc, d'égout et des matières résiduelle subissent une diminution. Les autres tarifs (chalets et camps de chasse) demeurent inchangés.
- Le tarif pour le ramonage des cheminées est de 25 \$.

Variation budgétaire :

La variation entre les budgets 2020 et 2021 est de 64 235 \$ à la hausse. Elle est due principalement aux facteurs suivants :

- L'augmentation habituelle des prix à la consommation.
- L'embauche d'un quatrième employé pour l'entente en eau.
- L'embauche d'une agente de bureau en remplacement de l'agent de développement.

Rémunération :

- La convention de travail des employés se terminait en décembre 2019 et a été reconduite pour 2020. Elle sera renégociée en 2021 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier.

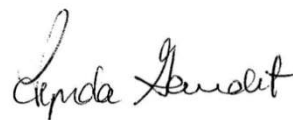
- Tel que prévu au Règlement sur la rémunération des élus, la rémunération a été augmentée de 0.5 %, équivalant à l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada au 30 septembre 2020.
- La répartition de la rémunération des élus a été revue en 2020 pour prendre en compte le degré d'implication des membres du conseil. Voici la nouvelle répartition.

Fonction	Rémunération	Versements		
Maire				
Rémunération	15 265.95 \$			
Allocation	7 632.98 \$			
Conseiller	Rémunération à être divisée	Base 50 %	Participation aux réunions 30 %	Participation à des comités 20 %
Rémunération	3 415.35 \$	1 707.68 \$	1024.61 \$	683.07 \$
Allocation	1 707.68 \$	853.84 \$	512.30 \$	341.54 \$

Investissements 2021 :

- Amélioration des équipements informatiques.
- Approvisionnement de l'eau potable;
 - Le dossier n'avance pas aussi vite que les nous le souhaiterions. Aucun progrès en 2020. Les prochaines étapes sont :
 - Faire approuver les débits de conception par le ministère.
 - Une fois cette étape franchie, la firme d'ingénierie pourra terminer son rapport pour approbation par le ministère.
 - Une fois ce dernier approuvé, nous passerons à l'appel d'offres pour la confection des plans et devis.
 - Ce n'est qu'une fois cette dernière étape franchie que nous pourrons procéder à l'appel d'offres pour la construction de l'usine d'eau potable et le raccordement au réseau
- Nouveau garage municipal :
 - Terminer les travaux de terrassement au printemps.
- Refaire le site pour la vidange des roulottes près de Sportec.
- Projet de numérisation du cimetière.
- Amélioration du terrain de balle (installation du lance-balle).
- Les travaux pour le nouveau site Internet de la municipalité se poursuivent.

Pour toutes questions en lien avec le budget, n'hésitez pas à me contacter au bureau municipal (819 726-4121).



Lynda Gaudet, g.m.a.
Directrice générale sec-très.

COMPARATIF DU RÔLE D'ÉVALUATION

COMPARATIF DU RÔLE D'ÉVALUATION 2020 et 2021				
Classe	2020	2021	Augmentation	%
1 - Résidentielle	43 952 800	44 027 100	74 300	0.17%
1 - 10 - 1 Logement	37 165 000	37 293 800	128 800	0.35%
2 logements	2 189 100	2 189 100	-	0.00%
3 logements	640 200	640 200	-	0.00%
4 logements	631 500	631 500	-	0.00%
5 logements	155 400	155 400	-	0.00%
6 à 9 logements	199 500	199 500	-	0.00%
1- 11 Chalets, maisons villégiature	3 943 000	3 850 000	(93 000)	-2.42%
1- 12 Maisons mobiles, roulottes	634 300	643 500	9 200	1.43%
1-15 Habitations en communs	593 100	593 100	-	0.00%
1- 18-19 Autres immeubles résidentiels	1 617 400	1 646 700	29 300	1.78%
2- 3 Industries	4 763 000	4 763 000	-	0.00%
4- Transports, comm. Services publics	469 200	567 800	98 600	17.37%
5 - Commerciale	319 800	319 800	-	0.00%
5 - 50 Centres et immeubles commerciaux	21 700	21 700	-	0.00%
5- 52 - 59 Vente au détail	298 100	298 100	-	0.00%
6 - Services	763 000	763 000	-	0.00%
7 - Culturelle, récréatives, loisirs	0	-	-	0.00%
8 - Production ext. Richesses nat.	17 352 100	17 436 700	84 600	0.49%
81 Agriculture	16 389 300	16 389 300	-	0.00%
83 Exploitation forestière	951 500	951 500	-	0.00%
9 - Immeubles non exploités	495 100	491 600	(3 500)	-0.71%
TOTAL DU RÔLE	68 115 000	68 369 000	254 000	0.37%

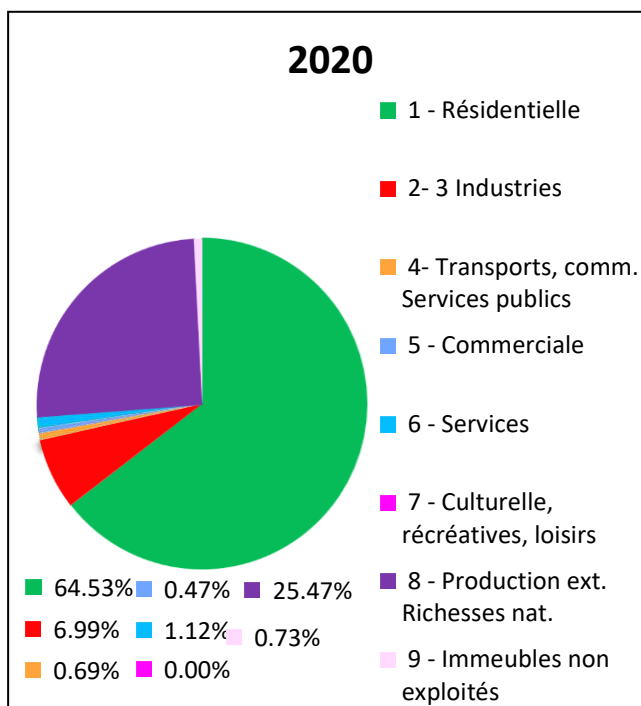


Figure 1 – Rôle d'évaluation 2020

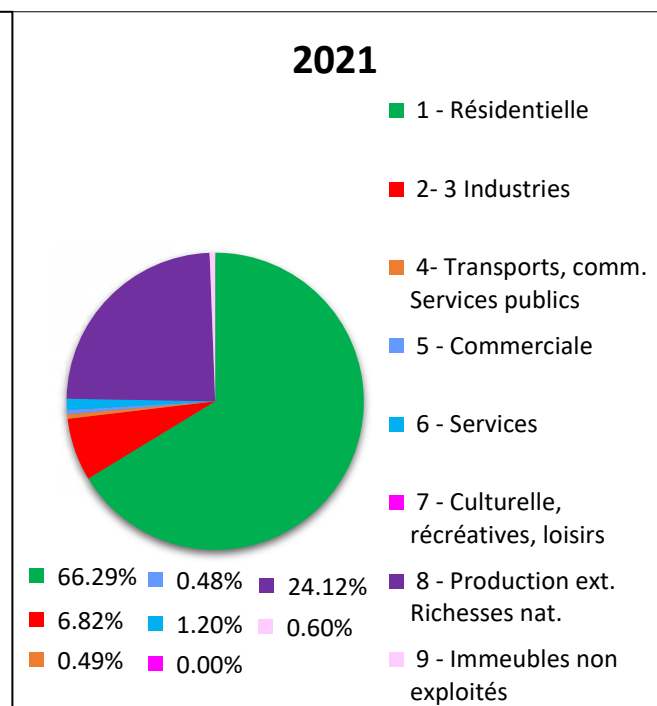


Figure 2 – Rôle d'évaluation 2021

STATISTIQUES COMPARATIVES

REVENUS	2 020	2 021
Taxes	743 604 \$	768 262 \$
Services	277 450 \$	227 086 \$
Tenant lieu de taxes	62 647 \$	74 625 \$
Transfert	205 268 \$	222 986 \$
Services rendus	293 548 \$	398 728 \$
Autres revenus	45 159 \$	19 109 \$
Affectations	170 913 \$	152 130 \$
Propriété destinée à la revente	10 000 \$	0 \$
Participation à la RISIT		9 898 \$
Total des revenus	1 808 589 \$	1 872 824 \$

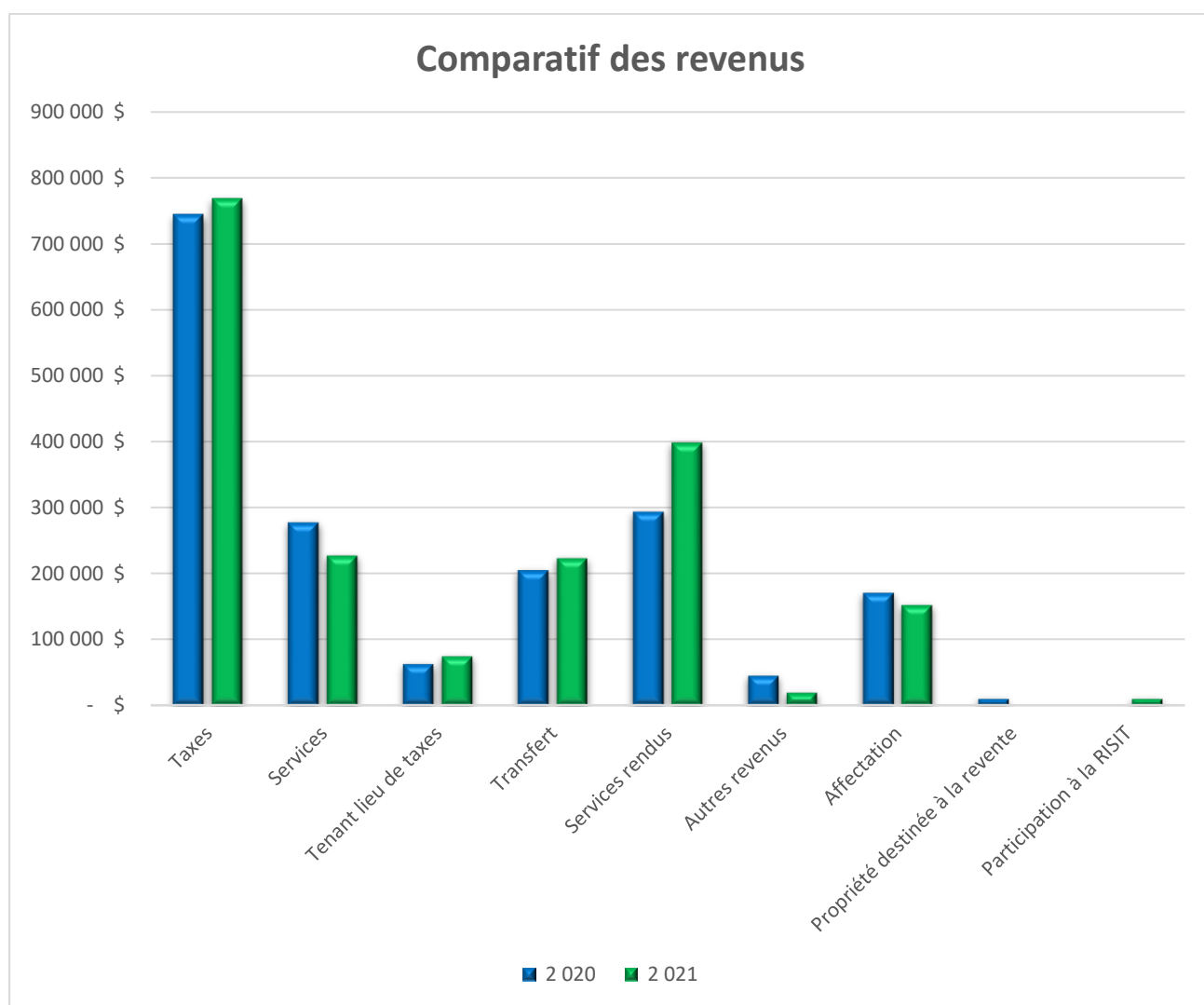


Figure 3 – Comparatif des revenus

DÉPENSES	2020	2021
Administration générale	355 466 \$	390 016 \$
Sécurité publique	169 661 \$	181 000 \$
Transport	431 639 \$	413 098 \$
Hygiène du milieu	455 694 \$	483 356 \$
Santé & bien-être	33 206 \$	74 912 \$
Urbanisme	64 403 \$	26 263 \$
Loisirs & culture	108 675 \$	97 068 \$
Frais de financement	17 181 \$	62 765 \$
Remboursement de la dette	70 410 \$	61 971 \$
Activité d'investissement	102 254 \$	82 375 \$
Total des dépenses	1 808 589 \$	1 872 824 \$

Comparatif des dépenses

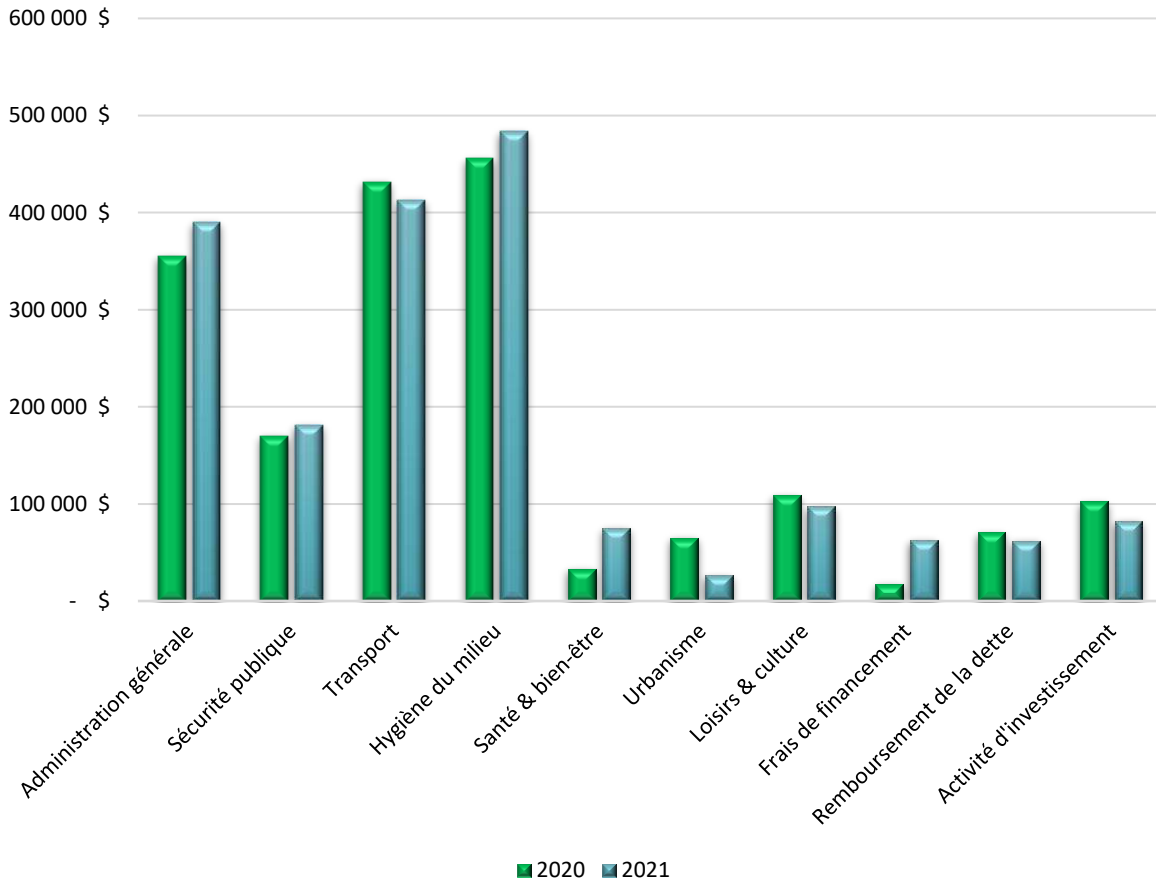


Figure 4 – Comparatif des dépenses

TAUX DE TAXES (par 100 \$ d'évaluation)	2020	2021
Taxe foncière générale	0.9390 \$	0.9704 \$
Taxe foncière spéciale - RISIT	0.1527 \$	0.1533 \$
Total	1.0917 \$	1.1237 \$

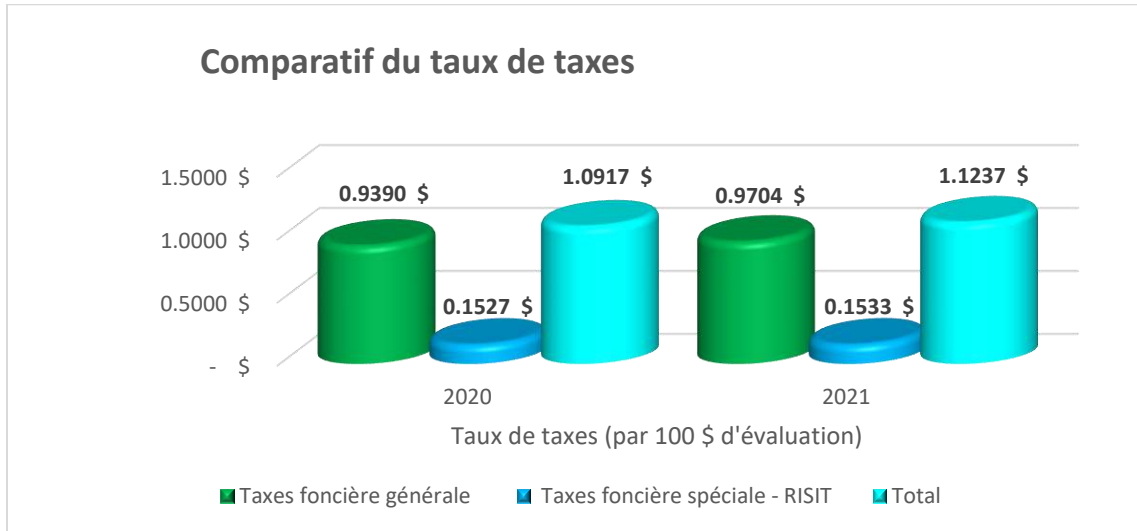


Figure 5 – Comparatif du taux de taxes

Tarifs environnementaux	2020	2021
Chalet	47 \$	47 \$
Camp de chasse	12 \$	12 \$

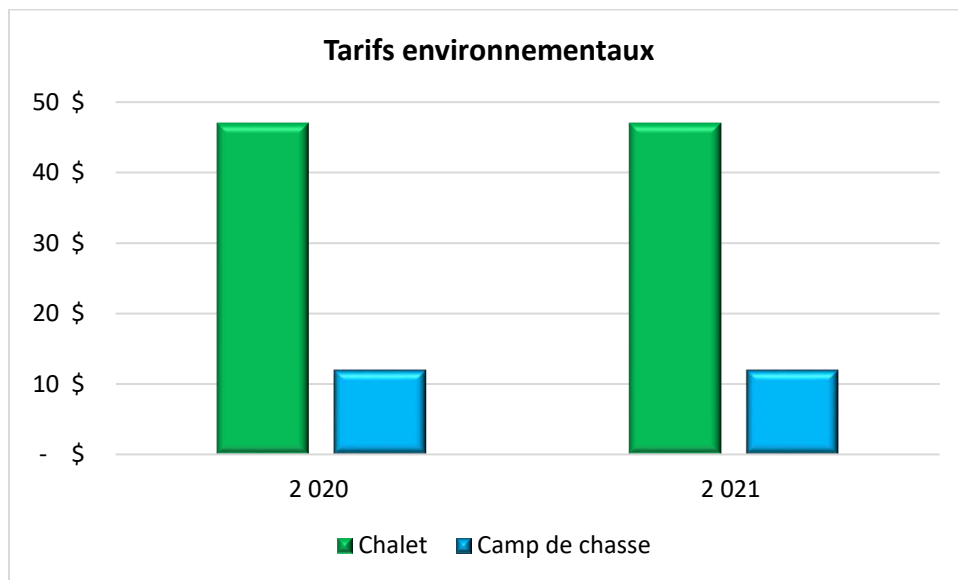


Figure 6 – Comparatif des tarifs environnementaux

TAUX DES SERVICES (part résidentielle)	2020	2021
Aqueduc	170 \$	129 \$
Égout & assainissement	195 \$	136 \$
Matières résiduelles	264 \$	249 \$
Ramonage des cheminées	- \$	25 \$
Total des services	629 \$	557 \$

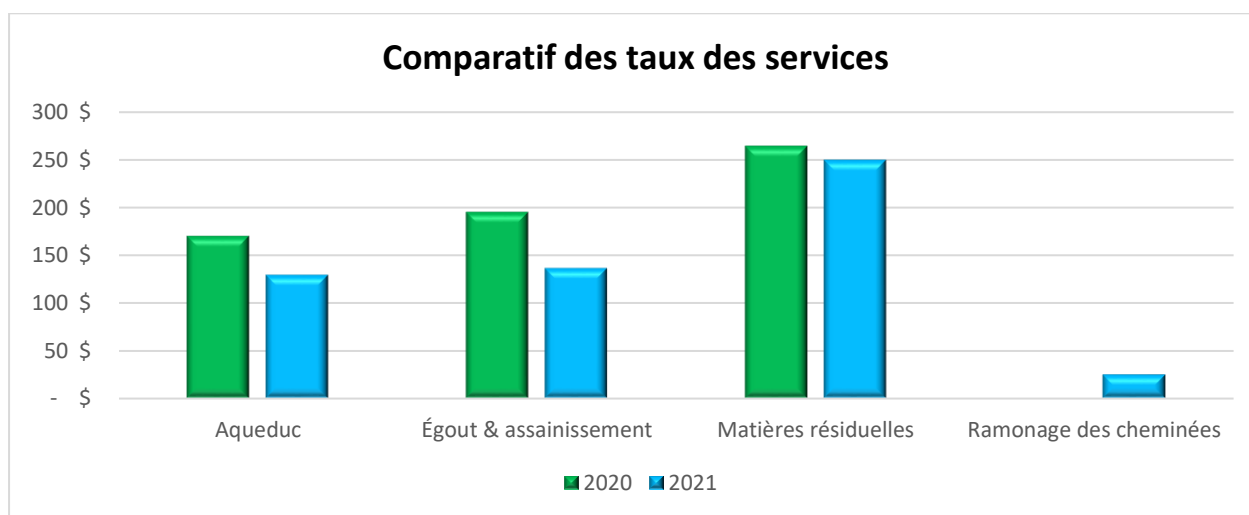


Figure 7 – Comparatif des taux des services

Saviez-vous que pour une résidence ici:

- ◆ Le tarif d'eau de 129 \$ par année représente une dépense de seulement 0.35 \$ par jour.
- ◆ Le tarif d'égout de 136 \$ par année représente une dépense de 0.37 \$ par jour.
- ◆ Le tarif pour les matières résiduelles de 249 \$ par année représente une dépense de 0.68 \$ par jour.
- ◆ Pour seulement 1.40 \$ par jour par ménage, votre municipalité dispense ces trois services essentiels à la vie moderne.

MASSE SALARIALE BRUTE	2021	%
Administration générale	148 925 \$	30.50%
Transport	128 393 \$	26.30%
Hygiène du milieu*	201 599 \$	41.29%
Urbanisme et mise en valeur du territoire	7 468 \$	1.53%
Loisirs et culture	1 875 \$	0.38%
Total de la masse salariale brute	488 260 \$	100.00%

* Les contributions des autres municipalités parties à l'entente ne sont pas déduites de ce montant.

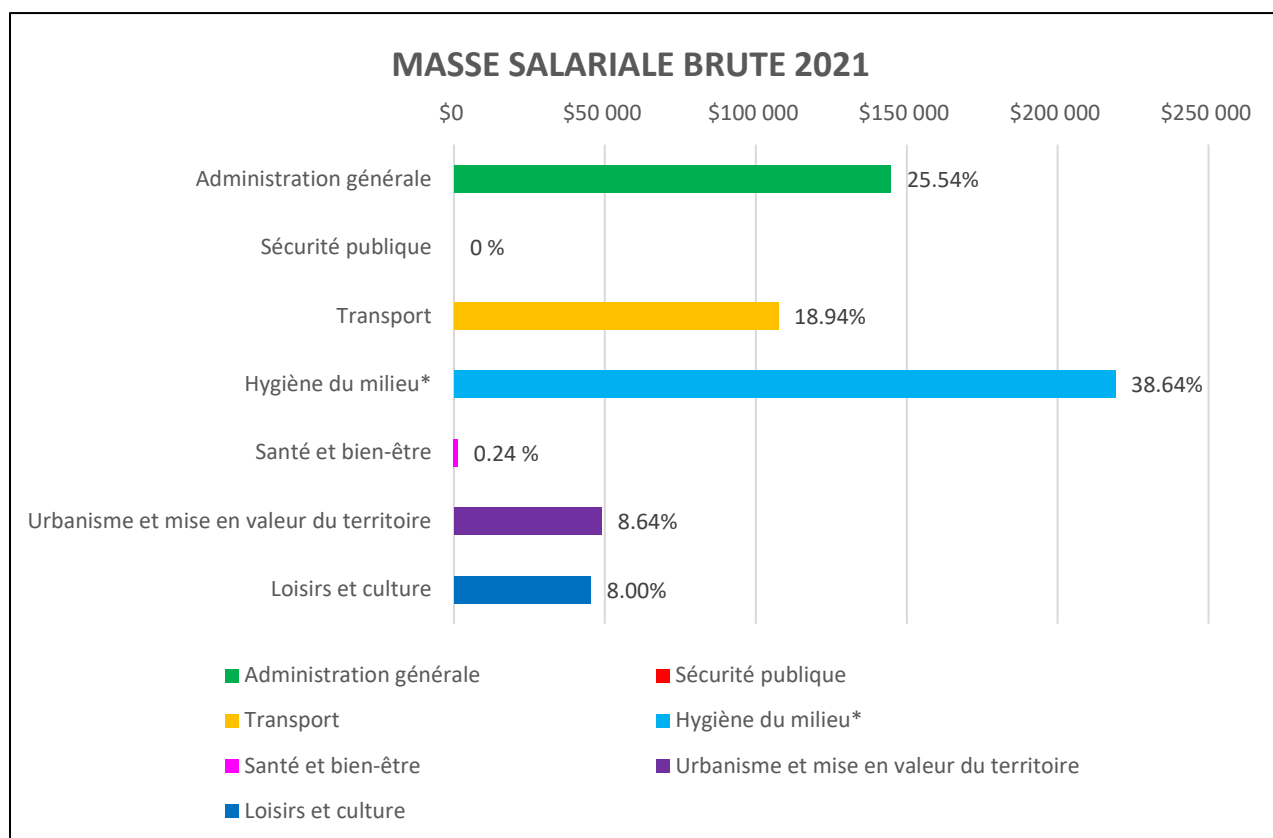


Figure 8 – Masse salariale brute